

Périodique Trimestriel
Jan, Fév, Mar 2022
Bureau de dépôt de Jambes


PB-PP /B 68335
N° D'agrément
P405022

FÉDÉRATION ROYALE DES MILITAIRES À L'ÉTRANGER 78ÈME SECTION "GEORGES ATTOUT" NAMUR & ENVIRONS

 frme-namur.be  [FRMESectionNamurEnvirons](https://www.facebook.com/FRMESectionNamurEnvirons)  info@frme-namur.be



Editeur responsable : Fernand DUMEUNIER . Rue Gustave Defnet 7/1 . 5000 Namur



Services immobiliers (vente, locat°, expertises, gest°)

5000 Namur (face au pont de Jambes)

5310 Leuze (chaussée de Namur, 257)

Tel : 081/54.94.35

Gérant : Bruno DESPRET

Agent et Expert immobilier

Capt (R) opérationnel au Bn JP/ChCh (ISTAR)

Conditions spéciales pour les membres FRME !



SOMMAIRE

Composition du Comité	2
Mot du Comité	3
Où était notre drapeau ?	4
Anniversaires	7
Nos sponsors	8
Convocation Assemblée Générale	11
Banquet	12
Echasseurs !	14
Missions de l'Union Européenne	16
In Memoriam	18
Calendrier	19
Numéro bancaire	20

Composition du Comité

Président :

Monsieur Eric DUMEUNIER
Rue Gustave Defnet 7/1
5000 Namur
GSM : 0474/29 71 85
E-mail : president@frme-namur.be

Vice-Président :

Monsieur Claude DURIEUX
Avenue du Gouverneur Bovesse 110/0021
5100 Jambes
GSM : 0479/92 05 96
E-mail : vice-president@frme-namur.be

Secrétaire :

Monsieur Roland DEGALLAIX
Chaussée de Liège 80 Bte 13
5100 Jambes
GSM : 0496/68 19 93
E-mail : secetaire@frme-namur.be

Trésorier :

Monsieur Luc PREUDHOMME
Rue de Falisolle 77
5060 Sambreville
GSM : 0494/63 08 55
E-mail : tresorier@frme-namur.be

Porte-drapeau :

Monsieur Marcel DUPUIS
Rue de Sardanson 74
5004 Bouge
GSM : 0478/73 12 10
E-mail : portedrapeau@frme-namur.be

Commissaire :

Monsieur Jean-Marie MEUNIER
Cité Germinal Camélia 12
5002 St Servais
GSM : 0496/90 49 13
E-mail : commissaire48@frme-namur.be

Commissaire :

Fonction vacante

Commissaire :

Fonction vacante

Commissaire :

Fonction vacante

Pour rappel : ATTENTION

Les réunions se tiennent le 2^{ème} jeudi de chaque mois au local de l'Interfédérale Jamboise. Avenue Jean Materne 170 à Jambes entrée par l'arrière du bâtiment et ce à **14 Hr 30**. Les réunions sont ouvertes à toutes et à tous.

Si le 2^{ème} jeudi tombe un jour férié, **la réunion sera avancée d'un jour donc elle aura lieu le deuxième mercredi du mois.**

Attention les dates peuvent changer en fonction des mesures sanitaires.

Le Mot du Comité

Bonjour à toutes et à tous,
Chères amies, chers amis,

Nous voici arrivé dans une nouvelle année, qui nous l'espérons nous permettra enfin de pouvoir nous retrouver dans de bonnes conditions.

Nous avons pu, malgré les mesures COVID, organiser certaines de nos activités parfois avec du retard, parfois avec un nombre limité de participants mais toujours dans la bonne humeur qui nous caractérise et bien sur dans un très bon esprit de famille.

Nous terminons l'année 2021 avec un total de 289 membres et ce dans différents pays Européen et sur le continent Américain.

Pour raisons médicales, notre commissaire Léon FRAITURE a du remettre sa démission. Notre comité peut compter jusqu'à 9 membres. Trois places sont vacantes si vous désirez participer activement à l'organisation de notre section, vous pouvez prendre vos renseignements auprès de notre président de Section Eric DUMEUNIER et poser votre candidature.

Vous pouvez aussi selon vos possibilités nous aider à agrandir notre famille en faisant comme notre Président National a demandé : recruter de nouveaux membres. Vous pouvez retrouver toutes les infos concernant une nouvelle adhésion via notre site web : <https://frme-namur.be/devenir-membre/>

Vous désirez continuer à faire partie de notre Fédération Royale, alors pour raison de facilité comptable, administrative et suivant nos statuts, veuillez si ce n'est déjà fait, verser le montant de la cotisation annuelle sur le compte bancaire de la section avant fin mars.

IBAN : BE90-0000-7933-9532
BIC : BPOTBEB1

La cotisation 2022 reste inchangée, 12 € pour les résidents en Belgique, 18 € pour les résidents de l'Union Européenne (Allemagne, Espagne, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal) et 22 € pour les résidents hors Europe (Canada, Etats-Unis d'Amérique, Guyane Française).

Notre programme pour les trois prochains mois est prévu comme suit :

- ◆ Réunions mensuelles : les jeudis 10 février, 10 mars et 14 avril.
- ◆ Notre Assemblée Générale suivie de notre banquet annuel, le samedi 19 mars.

Ce programme peut changer à chaque instant suivant les conditions du moment.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022 ainsi qu'une excellente santé.
Pourrons nous nous rencontrer cette année ? Nous l'espérons de tout cœur.

Au plaisir de vous revoir
Merci de votre fidélité
SEMPER CUSTODIA

Votre comité

Où était notre Drapeau ?

Samedi 02 octobre.

C'est à Saint-Josse-ten-Noode que notre drapeau de section et de nombreux membres sont à nouveaux présents pour le Relais National des Urnes de notre Fédération.

Au départ de la maison communale, nous nous rendons, en cortège, vers le monument aux morts où un dépôt de fleurs est effectué par les autorités.

De suite, un déplacement nous conduit vers l'église afin d'assister à un office religieux où les différentes urnes seront bénies.

Après, la messe, direction vers notre monument national où discours, dépôt de fleurs et surtout le versage de la terre contenue dans les urnes de chaque province sera fait.

Un court déplacement, en car, permettra à chacun de défiler devant la Colonne du Congrès.

Au lieu de dislocation du cortège, notre président national tiendra à remercier les participants et ce malgré le mauvais temps.

Dimanche 03 octobre.

Infatigable. Notre drapeau accompagné de certains de nos membres sont à Thy-le-Château (Walcourt) pour la commémoration des rafles de 1944.

C'est un hommage rendu aux soldats français qui ont défendus notre pays et payé de leur vie aux cours de combats.

De même, nous avons eu une pensée émue aux trois victimes de la rafle, fusillées le 03 septembre 1944 à Marche-en-Famenne.

La venue de la Flamme du Souvenir, la lecture de discours et dépôts de fleurs suivis des hymnes nationaux terminent cette manifestation.

Un tout grand merci à toutes et tous de votre participation.

Et à vous, porte-drapeaux, félicitation pour votre fidélité.

Mardi 05 octobre.

Répondant avec plaisir à l'invitation des sections de F.N.A.P.G et F.N.C. de Flawinne et du Comité d'Animation, notre drapeau et plusieurs de nos membres se sont rendus à la « Cérémonie du Souvenir » en mémoire des victimes des deux guerres.

Après le mot de bienvenue, la cérémonie débute par un rappel des faits principalement aux enfants et au public, de même que l'explication du « Pourquoi ? » est organisé cet hommage, au pied du monument.

C'est par un important dépôt de gerbes et l'interprétation de la Brabançonne que se termine cette manifestation très pluvieuse.

Samedi 16 octobre.

C'est à Bruxelles au pied du Musée de l'Armée que notre drapeau accompagné de certains de nos membres sont présents à la cérémonie du « Remembrance Day ».

Un hommage dédié aux victimes décédées en service aérien commandé lors des différents conflits.

Prise de paroles, dépôts de gerbes par les autorités suivi de l'écoute de notre Brabançonne que se termine cette magnifique manifestation.

Dimanche 24 octobre.

Notre drapeau et certain de nos membres sont réunis près du local des associations patriotiques de Jambes afin de participer à l'AG 2021 des Vétérans de Léopold III de la section de Namur.

Dès la fin de la lecture des bilans, c'est en cortège que nous nous rendons vers le monument aux morts situé dans le Parc Astrid de la commune où un dépôt de gerbes, l'écoute du Last Post et de notre hymne national termine cette première partie.

Un court déplacement vers la stèle « Reine Astrid » permettra de déposer une gerbe de fleurs.

De nouveau en cortège, nous nous rendons vers le local où sera servi le toast au Roi.

Merci à toutes et tous de votre participation.

Vendredi 29 octobre.

C'est aux Isnes, entités de Gembloux, que notre drapeau et plusieurs de nos membres de section sont rassemblés pour une participation au « Relais de la Flamme du Souvenir » tout autour de plusieurs entités de la région gembloutoise. La participation de plusieurs écoles donne un caractère spécial. La lecture de poèmes, d'une phrase et d'une chanson donne à nos associations et autorités l'espoir que la continuation du " Devoir de Mémoire " ne se termine pas aujourd'hui.

Merci à toutes et tous, petits et grands de votre participation.

Vendredi 29 octobre.

Sans relâche, notre drapeau accompagné de plusieurs de nos membres sont présents, cette après-midi, à Salzinnes (Namur) pour l'inauguration d'une plaque dédiée à la mémoire des victimes décédées pour défendre nos valeurs.

Grâce à la F.N.D.T.R. de Namur et en collaboration avec les services de la Ville de Namur que cette manifestation a été organisée Place Falmagne.

Discours, dépôts de gerbes, lever de nos couleurs et l'écoute de notre Brabançonne termine cette nouvelle manifestation namuroise.

A vos agendas pour l'année prochaine.

Dimanche 07 novembre.

Désireux de faire flotter notre drapeau de section et toujours accompagner des membres de la section, nous participons au « Relais de l'Urne de Malonne » et à la cérémonie de la mémoire de la « Commémoration du 11 novembre ».

La cérémonie débute au sanctuaire Saint Mutien-Marie par une messe en mémoire des disparus pendant le conflit atroce de la guerre 14-18.

C'est au son de notre Brabançonne que se termine cet office religieux.

En cortège, nous nous rendons vers le Monument aux Morts, tout proche, où une lecture nominative des disparus de la commune sera lue, prolongée par d'un dépôt de gerbes au pied du monument.

Vu les mesures sanitaires, la réception prévue a été annulée.

Jeudi 11 novembre.

C'est en comité restreint que cette journée de l'Armistice débute par un hommage au cimetière de Belgrade au Capitaine Loquet, de suite nous nous rendons vers le cimetière de Saint-Servais sur la tombe du Soldat Wanet et pour terminer, c'est au cimetière de La Plante sur la tombe du Sous-Lieutenant Miserez.

Hommage rendu à ses soldats décédés lors de la guerre de Corée.

De retour à Jambes, c'est dans le parc Reine Astrid que se déroule la cérémonie de la fin de la « Drôle de Guerre » de 14-18 sur le thème « Nos Héros Oubliés ».

Après le mot de bienvenue, les autorités civiles et militaires déposent des gerbes de fleurs au pied du monument jambois.

C'est avec grande attention que nous écoutons la prise de parole de notre bourgmestre et du Commandant Militaire Province de Namur afin de se rappeler que des femmes, des familles, ont vécu un deuil d'un être cher lors des différentes guerres.

Un grand merci aussi aux élèves des écoles communales pour la lecture de petites phrases pour rendre hommage à leurs façons un merci aux combattants des deux guerres.

Dimanche 14 novembre.

Répondant à l'invitation de ASBL ARS et Labor Bougeois, notre drapeau toujours accompagné de plusieurs membres sont à Bouge (Namur) en l'église du Moulin à Vent afin de participer à la messe dominicale dédiée à l'Armistice 14-18.

A l'issue de l'office, un dépôt de fleurs a été effectué au pied de la stèle des défunts morts pour défendre notre Patrie.

C'est au son du Last Post et de notre hymne national que se termine cette manifestation. Merci aux jeunes élèves pour leur participation.

Dimanche 14 novembre.

C'est avec un réel plaisir que nous avons répondu à l'invitation de la « Royal British Legion – Brussel Branch ». Notre drapeau entouré d'autres porte-drapeaux sont au cimetière de Belgrade pour commémorer le « Remembrance Sunday ».

Présidée par Mr. Jean-François Husson, c'est en cortège que nous nous rendons vers la Croix du Souvenir située dans l'allée centrale afin d'écouter le mot de bienvenue adressé aux participants.

A côté, nous sommes au cimetière du Commonwealth où un hommage est rendu aux héros anglais tombés aux champs d'honneurs de notre pays et inhumés dans ce cimetière.

Le dépôt d'une couronne et l'écoute des hymnes nationaux britannique et belge terminent cette belle manifestation.

Lundi 15 novembre.

A l'occasion de la Fête du Roi, notre drapeau et plusieurs de nos membres sont présents dans la Cathédrale de Namur pour assister au traditionnel TE DEUM présidé par le Chanoine Huet et chanté par la chorale de la paroisse.

C'est en cortège que nous nous rendons vers le Monument Provincial où les autorités civiles et militaires piqueront une rose dans une couronne placée au pied du monument. C'est avec respect que nous écoutons le Last-Post et notre Brabançonne interprété par la Musique Royale de la Police de Namur.

Le cortège reprend de suite le chemin vers le Palais Provincial où le Toast au Roi sera servi à la suite de diverses prises de paroles par les diverses autorités.

Dimanche 21 novembre.

Une délégation de section Namur et notre drapeau sont au pied du Monument aux Morts de Flawinne pour rendre hommage aux combattants décédés lors des deux guerres. Une manifestation organisée par la FNC Section Flawinne et Saint-Servais.

Prise de parole, Last-Post et dépôt de fleurs termine cette première partie.

De suite, c'est en l'église Sainte-Croix de Saint-Servais que nous assistons à un office religieux suivi d'un recueillement au Monument aux Morts.

Last-Post, Chant des Partisans, dépôt de fleurs et l'écoute de notre Brabançonne clôture cette cérémonie.



Nous remercions toutes les personnes qui, ont selon leurs possibilités, nous ont accompagnés tout au long des cérémonies de l'an dernier. En espérant vous revoir cette année plus nombreux et plus fréquemment surtout en force lors de notre « Relais de l'Urne Provinciale » 2022 qui aura lieu en date du samedi 21 mai.



Nous souhaitons un joyeux anniversaire à

FEVRIER

- 1 JAUMOTTE Michaël, TRAUTES Philippe, VAN DONINCK Jean-Louis
- 2 JEANFILS Daniel
- 7 BONELLA Maurice
- 8 RONNEAU Philippe
- 9 STIERNON Nicole
- 12 JANSKI Diana
- 14 FRAITURE Léon, MAES Maurice
- 17 DOZSA Béla
- 18 FONTEIJNE Joseph
- 21 DEMECHELEER Freddy
- 23 BRAIPSON Alain
- 24 NOEL Pascal
- 25 MEURA Jonathan

MARS

- 4 BALZAT Jean-François
- 5 WORONSKY Irène
- 7 COLLARD Myriam
- 8 BERODIAUX Jacques, BISCARI Alain, GYSEBERGT Jean-Marie, VERHUST Willy
- 12 FRANCOIS Maryse
- 14 BOQUET André, HOC Emile
- 15 DUMEUNIER Céline
- 16 DUMEUNIER Jeannine
- 17 FISCHER José
- 19 KINET Marcel, LEFLOT Jean-Louis
- 22 BOLAND Henri
- 23 COJA Jean-Paul, VANDER VORST Guillaume
- 24 DE BLENDE Yves
- 25 POELMANS Louise, PREUDHOMME Luc
- 26 ARNAUD Walter
- 27 GODART Jean-Christophe, HENRION Jean-Lou, KOWALCZYK Eryk
- 28 WINAND Emile
- 29 GERARD Lucien
- 30 RENIER Anne-Marie
- 31 MEUNIER Pierre, HOUYOUX Philippe

Pompes Funèbres



ALLARD

Service jour et nuit – Formalités – Funérarium

-Salle de réception

-Fleurs et couronnes en soie

-Incinération

-Caveau préfabriqué

-Monument



Rue Emile Vandervelde, 6 B

5020 FLAWINNE

Tél : 081/73.97.09



Brasserie - Restaurant
Brasserie de l'Hôtel de Ville
à Jambes
Av Jean Materne 152
081/30 09 33

Jessica
Coiffure

DAMES - HOMMES - ENFANTS
081/30 12 14



OUVERTURE
lundi au vendredi 10h - 19h
samedi 9h - 18h

Av. Gouverneur Bovesse 110,
5100 Jambes

À 20 m du rond-point
Joséphine-Charlotte



Les Fringantes
seconde main

081 34 38 82

Avenue Jean Materne 149 à 5100 Jambes

de 10h à 18h (fermé le lundi)

suivez moi sur FACEBOOK

**STYL
CAR²**

www.stylcar.be

**STYL
CAR²** **Indépendant**

**AUDI - VW
SKODA
SEAT**

☎ 071/68 61 56
🖱 www.stylcar.be
✉ guy.bernard@stylcar.be

**Vente & achat de véhicules
Neufs & d'occasions
Nouvelle carrosserie agréée**

AVRIL

- 2 MAYENS Alain
- 3 MINATI Thérèse, PENS Georges
- 4 KESLER Rudy
- 5 LEFEVRE Alain, MEDOJEVIC Slobodan
- 9 DECLERCQ André
- 10 SPRUMONT Léon
- 12 LAUMONIER Alex, LAMURY Bernard
- 13 DESMETTE Christian
- 14 GOTHOT Georges
- 15 HENNECART Philippe
- 16 JEANMART Josy, VAN HAUDENHOVE Martine
- 17 DURIEUX Sandrine, KALAMAJSKI Dariusz
- 18 MALAK Pierre, NAVEZ Eric
- 21 TURBANG Daniel, WILLEM Jean-Marie
- 24 CROONENBORGH Michèle, HONNAY Pierre
- 27 DEBUS Pascal
- 29 SCLACMENDER Jacques
- 30 ARAUXO Robert, LEVEL Guy, SACRE Jean-Claude



**Fédération Royale des Militaires à l'Étranger
Namur & Environs
Assemblée Générale 2022**

Convocation

Cher membre,

Vous êtes cordialement invité à assister à l'assemblée générale qui se tiendra le samedi 19 mars 2022 à **L'Espace Hastimoulin, Rue de l'Industrie 145 à 5002 Saint-Servais.**

L'accueil des membres se fera à partir de 10 Hr 30 et le café sera offert.

ORDRE DU JOUR

- | | |
|--|---|
| 1. Accueil des membres par le président. | |
| 2. Hommage au drapeau et moment de recueillement pour nos membres disparus. | Les membres en règle de cotisation 2022 et candidat pour un mandat au sein du comité sont priés de déposer leur candidature par écrit, chez le président <u>au plus tard 15 jours</u> avant l'Assemblée Générale. Seuls les membres effectifs en règle de cotisation 2022 ont droit de participer au vote. |
| 3. Allocution du président. | |
| 4. Rapport moral de l'exercice écoulé par le secrétaire. | |
| 5. Rapport financier de l'exercice écoulé par le trésorier. | |
| 6. Rapport des vérificateurs aux comptes de l'exercice écoulé. Approbation du bilan 2021. Décharge au comité exécutif. | Le membre effectif qui serait empêché d'assister à l'Assemblée Générale peut déléguer ses pouvoirs à un membre effectif (VADE MECUM Chap 3 R.O.I. des Sections Art IV 2. c.) au moyen de la procuration ci-dessous. Cette procuration doit arriver chez le secrétaire au plus tard 8 jours avant l'AG. |
| 7. Désignation de 2 vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2022. Et d'un suppléant. | |
| 8. Séance académique. | |
| 9. <u>ELECTIONS</u> sortants et rééligibles :
Mrs DEGALLAIX Roland et PREUHOMME Luc. | Dans l'espoir de vous rencontrer et dans cette attente, nous vous présentons, cher membre, nos fraternelles salutations. |
| 10. Communications. | |
| 11. Résultat du scrutin. | |
| 12. Divers. | |
- Mot de la fin, photos, toast au Roi et banquet.

Pour le comité

Le secrétaire

Mr Roland DEGALLAIX

Le président

Mr Fernand DUMEUNIER

Procuration

Je soussigné

N° membre

Membre effectif de la section de Namur & Environs donne pouvoir à M

à l'effet de me représenter à l'assemblée générale du 19 mars 2022 ou en cas de remise, à une autre assemblée avec le même ordre du jour, de participer aux débats, de voter en mon nom sur les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Fait à

le

2022

Nom en majuscule et signature précédés par la mention manuscrite « **BON Pour POUVOIR** »
ASSOCIATION PATRIOTIQUE SANS BUT LUCRATIF

Banquet du Samedi 19 Mars 2022

*Lieu Salle Hastimoulin
Rue de l'Industrie N° 145 - 5002 Saint-Servais
L'infrastructure du bâtiment est de plein pied*

Suite à notre Assemblée Générale et
Après la séance photos

MENU

Toast au Roi servi à table
avec l'Assiette de Mise en Bouche
~~~~~

Crème de Céleri et Bleu d'Auvergne  
~~~~~

Filet de Sole et Saumon aux Petits Légumes
~~~~~

Sorbet Fruits de la Passion  
Triple Sec  
~~~~~

A Votre Choix
Ou

Roti de Cochon de Lait
Leffe Brune aromatisée au miel

Dos de Cabillaud
Sauce Poireaux Maison

Légumes de Saison Pommes de Terre Grenailles
~~~~~

Trio de Gâteaux  
~~~~~

Café

Tenue correcte exigée

Durant le repas (si la situation sanitaire le permet) :

Animation musicale
TOMBOLA (2,50€ le billet)

Seul le paiement de **39,00 €** aura valeur d'inscription.
Paiement attendus pour le **10 mars** au plus tard.

IBAN : BE90.0000.7933.9532

BIC : BPOTBEB1

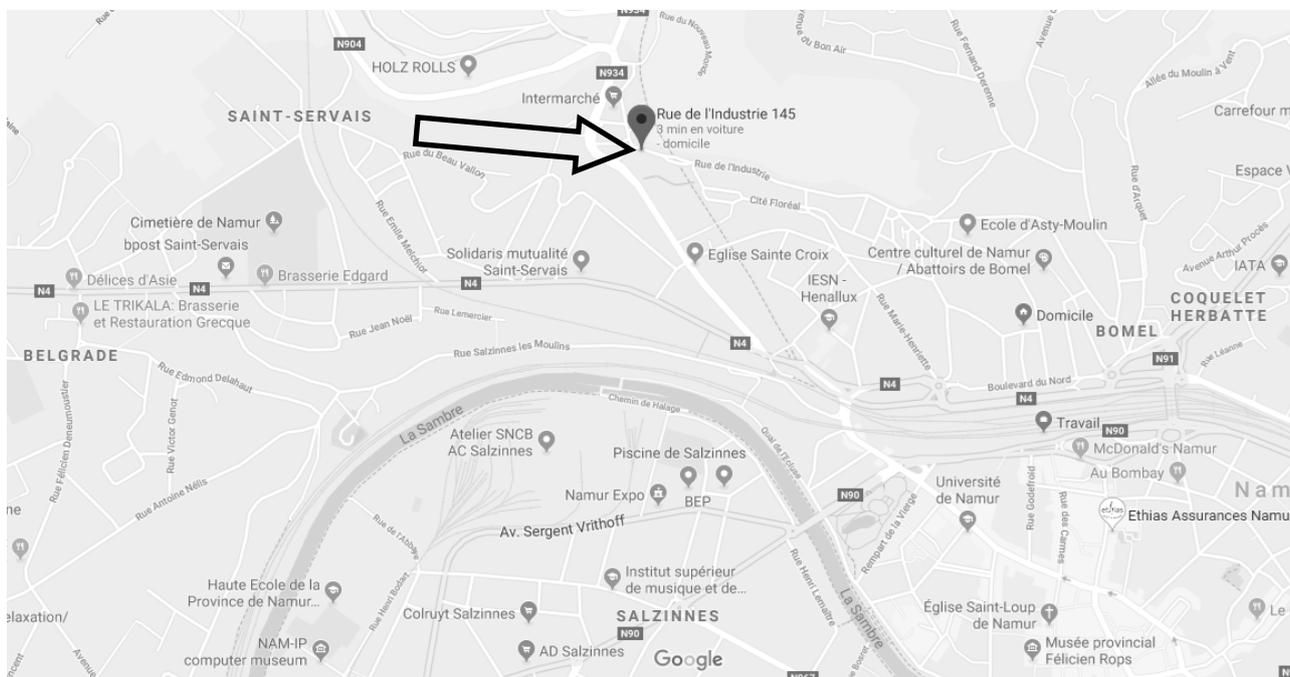
En référence : Banquet, le nom du membre, le nombre de personne(s), nombre rôti et ou nombre cabillaud

Pour nous rejoindre

Rue de l'Industrie N° 145 - 5002 St Servais (Namur)

Venant de Namur :

N4 direction Chaussée de Waterloo, à la station essence, prendre la Rue de Gembloux (N934)
Arrivé au Hall Octave Henri prendre à droite et première à droite ensuite parking de l'Espace HASTI-MOULIN



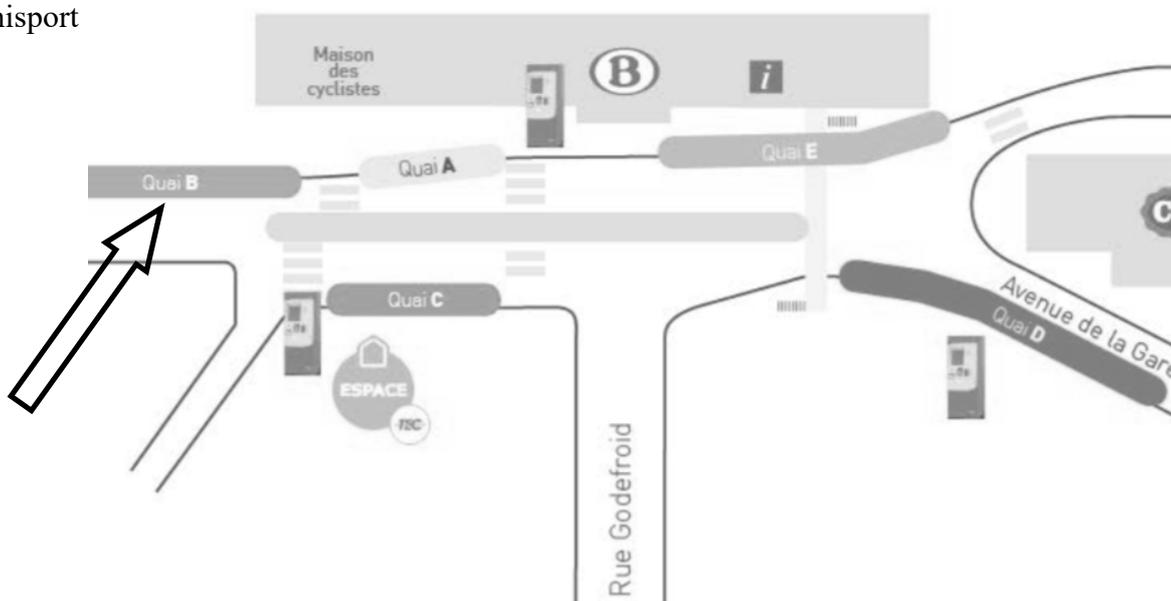
Venant de l'autoroute E42 :

Sortie 12 (Gembloux) N4 direction Namur, à la station essence, prendre la Rue de Gembloux (N934)
Arrivé au Hall Octave Henri prendre à droite et première à droite ensuite parking de l'Espace HASTI-MOULIN

En transport en commun :

Via les TEC Gare de Namur Place de la Station Quai B ligne 1 direction Saint Marc

Arrêt : Hall Omnisport



Echasseurs à l'honneur

ECHASSIER ? Non, ECHASSEUR !

Le mot « échasseur » n'est pas repris par la plupart des dictionnaires de langue française qui ne reconnaissent que le mot « échassier » désignant celui qui utilise des échasses.

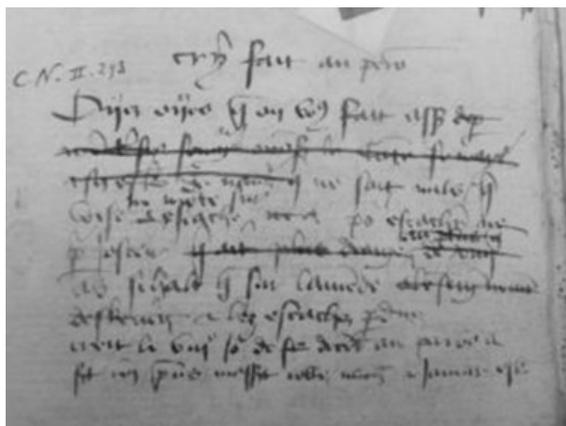
Le terme « échasseur » est en réalité un régionalisme qui désigne à Namur et dans sa région, celui qui joute sur échasses.

Il est utilisé à Namur depuis le XVII^e siècle au moins, comme en atteste ce passage du « Combat des échasses », un poème héroïque qui relate la joute du carnaval 1669.

Ce mot est dérivé du wallon namurois « chacheu » qui désigne dans la langue de nos pères celui qui combat sur des échasses.

8 décembre 1411 Première trace de l'existence des échasseurs

Le "cri du perron" du 8 décembre 1411 est le premier document officiel attestant de l'existence de combat sur échasses à Namur. Le Comte de Namur y interdit la pratique pour les plus de 13 ans.



23 novembre 1515 Joute pour Charles-Quint

Lors des cérémonies d'intronisation de Charles Quint comme comte de Namur, le futur empereur assiste à un combat donné en son honneur. Il en verra à nouveau un en 1530.

28 mars 1549 Philippe II d'Espagne, fan des échasseurs

Le Prince Philippe, futur Roi d'Espagne, assiste à un combat d'échasseurs à Namur. Il aime ! : "Le Prince prit tant de plaisir à ce divertissement, que deux jours après, on en prépara un semblable dans la place du palais où il logeait" (Gregorio Leti, Vie de Charles V)

22 mars 1669 Combat d'anthologie pour le carnaval de 1669



Le triomphe des Mélans lors du combat du Carnaval 1669 est tellement épique qu'il inspire au comte de Wallef un poème héroïque de plus de 30 pages qu'il publiera en 1678.

11 juin 1693 Joute pour le Roi-Soleil

Après avoir pris la ville et sa citadelle en 1692, Louis XIV est de retour à Namur un an plus tard. A cette occasion les bourgeois de la ville lui donne un grand combat d'échasses.

25 juin 1717 Vive le Tsar !

En 1717, Pierre le Grand, Tsar de toutes les Russies, est de passage à Namur. Les namurois lui offre une joute sur échasses. Les sources d'époque nous apprennent que le Tsar adora : "Sa Majesté, témoigna tant de joie et contentement dudit combat, que ceux de sa cour assurèrent que depuis plus de dix ans, ils ne l'avoient vu d'une humeur si gaye et satisfait"

3 août 1803 Les Avresses pour Napoléon

Le 15 thermidor de l'an XI, Napoléon est à Namur avec sa femme Joséphine. Deux combats leurs sont donnés. Les Avresses furent victorieux et reçurent le prix des mains du Premier Consul.

23 septembre 1849 Combat royal "arrosé"

En septembre 1849, Léopold 1er est à Namur avec toute la famille royale. Ils sont accueillis à la Porte de Fer par les deux compagnies d'échasseurs. Malheureusement les pauses nombreuses et les longs discours ont amené nos échasseurs à se désaltérer copieusement. La joute donnée place St Aubain tourne au guignol, les échasseurs titubants et s'accrochant les uns aux autres. Le scandale fut tel que, la semaine suivante, la Ville de Namur confisqua les échasses. Cette interdiction fut lourde de conséquences puisqu'on ne vit plus de joute à Namur durant 80 ans.



1er décembre 1940 « L'Echasseur », journal de la résistance à Namur

A partir de décembre 1940, un journal clandestin est distribué dans Namur. Il est l'œuvre de Victor Vallair et porte fièrement un nom bien namurois, "l'échasseur".

8 décembre 2011 600 Ans !

Après une année remplie de festivités, les échasseurs célèbrent leur 600ème anniversaire en invitant des échassiers venus des 4 coins du monde (Belgique, France, Etats-Unis, Malaisie, Togo).

16 décembre 2021 Patrimoine de l'Humanité

Le 16 décembre 2021, à l'occasion de la seizième session du comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, l'UNESCO a inscrit les joutes sur échasses de Namur sur la Liste Représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité.



D'un côté, les Mélans représentant la vieille ville avec leurs échasses jaunes et noires. De l'autre, les Avresses, représentants la ville neuve et les faubourgs, sur leurs échasses rouges et blanches.



Les missions civiles et militaires de l'Union Européenne



Environ 5000 membres du personnel militaire et civil de l'UE sont actuellement déployés dans des missions et opérations « Politique commune de sécurité et de défense » sur trois continents, œuvrant pour un monde plus stable et contribuant à une Europe plus sûre. Les missions et opérations les plus récentes soutiennent la sécurité en République centrafricaine et appliquent l'embargo des Nations Unies sur les armes contre la Libye en mer Méditerranée.

1) Les missions militaires

Chaque mission de l'UE travaille dans le cadre d'une approche globale. La mission travaille en accord et en coordination

avec les délégations de l'UE dans le même domaine et dans le cadre des politiques régionales de l'UE. Les décisions de déploiement et de gestion de la mission sont prises par les pays de l'UE lors du Conseil des affaires étrangères.

Capacité de planification et de conduite militaires (MPCC)

Le MPCC est, en tant que structure de commandement et de contrôle statique hors zone au niveau stratégique militaire, responsable de la planification opérationnelle et de la conduite de missions militaires non exécutives, y compris la construction, le lancement, le maintien et le rétablissement des forces de l'Union européenne. Le MPCC travaille sous le contrôle politique et la direction stratégique du Comité politique et de sécurité (COPS) de l'Union Européenne.

Les principales tâches de MPCC sont les suivantes :

- Coordonner la mise en place et le lancement des missions militaires non exécutives, le déploiement des forces, la fin des missions militaires non exécutives et le redéploiement des forces ;
- Assumer la responsabilité de la planification opérationnelle et du soutien aux missions militaires non exécutives au niveau stratégique militaire ;
- Assumer la responsabilité de la conduite (exécution) des missions militaires non exécutives au niveau stratégique militaire ;
- Faire rapport au COPS et informer le Comité militaire de l'UE.

2) Les missions civiles

La capacité civile de planification et de conduite (CPCC) est la direction du Service Européen d'Action Extérieure qui sert de quartier général opérationnel pour les missions civiles PSDC.

« Nous travaillons pour accroître la sécurité humaine »

Les missions civiles PSDC promeuvent la stabilité et renforcent la résilience en renforçant l'état de droit dans les environnements fragiles. Les experts civils conseillent et forment les partenaires locaux en Afrique, en Europe et au Moyen-Orient. En Géorgie, ils suivent la mise en œuvre de l'accord en six points entre les parties au conflit, la Géorgie, la Russie et les deux régions séparatistes d'Ossétie du Sud et d'Abkhazie.

Les mandats des missions civiles PSDC sont approuvés par les États membres de l'Union européenne et leur exécution est conduite par la direction stratégique du commandant des opérations civiles et sous la direction politique du comité politique et de sécurité et du haut représentant.

L'UE déploie actuellement 11 missions civiles PSDC en Ukraine, en Géorgie, au Kosovo, en Libye, dans les territoires palestiniens (Ramallah et Rafah), au Niger, au Mali, en Somalie, en Irak et en République centrafricaine. Environ 2 000 personnes travaillent sur le terrain et une centaine au siège. Le coût total des missions civiles PSDC est actuellement d'environ 281 millions d'euros/an.

Missions PSDC civiles : des acteurs PSDC fiables

Le CPCC s'engage à assurer la plus grande exécution possible des mandats, grâce à une bonne coordination avec tous les intervenants de la PSDC, une utilisation efficace des ressources internes du CPCC et un soutien 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an aux missions dans leurs théâtres d'opération respectifs.

La première mission PSDC civile a été lancée en janvier 2003. Depuis lors, 22 missions PSDC civiles ont été déployées par l'Union européenne.

Les missions civiles CSDP/PSDC engagent

Êtes-vous un expert dans votre domaine civil et pensez-vous que le monde peut devenir meilleur ? Alors vous pourriez aimer travailler dans une mission PSDC civile.

Il existe environ 120 types d'emplois différents dans les missions civiles PSDC. De chef de mission à auditeur, d'archéologue légiste à agent de transport, de gestionnaire d'immeuble à expert en communication, de conseiller de police à juriste, de vérificateur financier à traducteur, de responsable des ressources humaines à responsable de composante. Le quartier général intègre également un mélange unique d'expertise avec à la fois des fonctionnaires de l'UE et des experts nationaux détachés qui travaillent sur des questions telles que la police, l'état de droit, les achats, la logistique et les finances. Actuellement, tous les États membres de l'UE fournissent du personnel aux missions civiles PSDC.

Renseignements : <http://eeas.europa.eu>





Nous ont quitté en 2021

Nom	Prénom	Matr	Naissances	Lieu	Décès	Lieu	FRME depuis
THEEYS	Félicien	E48335	14 Sep 28	Marchienne-au-Pont	10 Jan 21	Wanfercée-Baulet	1996
JASMES	Liliane	E31106	25 Sep 54	Gosselies	16 Mar 21	Charleroi	2016

Nous n'oublierons pas ceux qui nous ont quittés.

365 Janvier 2022

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
52						1	2
1	3	4	5	6	7	8	9
2	10	11	12	13	14	15	16
3	17	18	19	20	21	22	23
4	24	25	26	27	28	29	30
5	31						

365 Février 2022

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
5		1	2	3	4	5	6
6	7	8	9	10	11	12	13
7	14	15	16	17	18	19	20
8	21	22	23	24	25	26	27
9	28						

365 Mars 2022

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
9		1	2	3	4	5	6
10	7	8	9	10	11	12	13
11	14	15	16	17	18	19	20
12	21	22	23	24	25	26	27
13	28	29	30	31			

365 Avril 2022

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
13					1	2	3
14	4	5	6	7	8	9	10
15	11	12	13	14	15	16	17
16	18	19	20	21	22	23	24
17	25	26	27	28	29	30	

365 Mai 2022

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
17							1
18	2	3	4	5	6	7	8
19	9	10	11	12	13	14	15
20	16	17	18	19	20	21	22
21	23	24	25	26	27	28	29
22	30	31					

365 Juin 2022

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
22			1	2	3	4	5
23	6	7	8	9	10	11	12
24	13	14	15	16	17	18	19
25	20	21	22	23	24	25	26
26	27	28	29	30			

365 Juillet 2022

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
26					1	2	3
27	4	5	6	7	8	9	10
28	11	12	13	14	15	16	17
29	18	19	20	21	22	23	24
30	25	26	27	28	29	30	31

365 Août 2022

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
31	1	2	3	4	5	6	7
32	8	9	10	11	12	13	14
33	15	16	17	18	19	20	21
34	22	23	24	25	26	27	28
35	29	30	31				

365 Septembre 2022

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
35				1	2	3	4
36	5	6	7	8	9	10	11
37	12	13	14	15	16	17	18
38	19	20	21	22	23	24	25
39	26	27	28	29	30		

365 Octobre 2022

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
39						1	2
40	3	4	5	6	7	8	9
41	10	11	12	13	14	15	16
42	17	18	19	20	21	22	23
43	24	25	26	27	28	29	30
44	31						

365 Novembre 2022

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
44		1	2	3	4	5	6
45	7	8	9	10	11	12	13
46	14	15	16	17	18	19	20
47	21	22	23	24	25	26	27
48	28	29	30				

365 Décembre 2022

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
48				1	2	3	4
49	5	6	7	8	9	10	11
50	12	13	14	15	16	17	18
51	19	20	21	22	23	24	25
52	26	27	28	29	30	31	

- 1 janvier** Jour de l'an
- 6 janvier** Épiphanie
- 14 février** Saint-Valentin
- 1 mars** Mardi Gras
- 15 avril** Vendredi Saint
- 17 avril** Dimanche de Pâques
- 18 avril** Lundi de Pâques
- 1 mai** Fête du Travail
- 8 mai** Fête des Mères

- 26 mai** Ascension
- 5 juin** Dimanche de Pentecôte
- 6 juin** Lundi de Pentecôte
- 12 juin** Fête des Pères
- 11 juillet** Fête de la com. flamande
- 21 juillet** Fête Nationale
- 15 août** Assomption
- 27 septembre** Fête de la com. française
- 4 octobre** Journée des animaux

- 31 octobre** Halloween
- 1 novembre** Toussaint
- 11 novembre** Armistice de 1918
- 11 novembre** Saint-Martin
- 15 novembre** Fête du Roi
- 15 novembre** Fête de la com. germanophone
- 6 décembre** Saint-Nicolas
- 25 décembre** Noël
- 31 décembre** Saint-Sylvestre

Sans oublier nos activités de section :

Nos réunions mensuelles : 13 Jan, 10 Fév, 10 Mar, 14 Avr, 12 Mai, 09 Jun, 14 Jul, 11 Aou, 08 Sep, 13 Oct, 10 Nov, 08 Déc
 Notre AG suivie du Banquet : 19 Mar
 Le Relais de l'Urne Provinciale : 21 Mai
 L'excursion de juin : 18 Jun
 L'excursion de septembre : 26 Sep
 Les Vœux de Noël : 17 Déc

Pour tout versement

Cotisation, banquet, commande d'équipement, activité trimestrielle, repas, don, autre ...

Le numéro de compte de la section est le :

IBAN : BE90 0000 7933 9532

BIC : BPOTBEB1

La seule adresse a inscrire sur le bulletin de versement :

F.R.M.E. Sect NAMUR

Rue Marcel Betbeze 14/6

1080 Bruxelles





DEBOUCK LAURENT

WEB DEVELOPER



+32 479 61 10 50



INFO@DEBOUCK-LAURENT.BE



RUE DU MONCIA 1C - 5150 FLORIFFOUX



DEBOUCK-LAURENT.BE



*9 Avenue Bourgmestre Jean Mâterne
5100 Jambes
081 / 30.05.11*



Mathieu Rütimann

Graphic Designer

+32 497 53 62 19

mathieu@pepup.be

pepup:be

